

The City of Saint John

États financiers consolidés

Le 31 décembre 2020

The City of Saint John

Table des matières

États financiers consolidés

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 – 4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	6
État consolidé de la variation de la dette nette	7
État consolidé des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	9 – 42

Rapport de l'auditeur indépendant

À son honneur madame la Mairesse et aux membres du conseil communal de
The City of Saint John

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de The City of Saint John (la « Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de son excédent accumulé, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux NCSP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les divulgations, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Saint John (Nouveau-Brunswick)
Le 10 septembre 2021

The City of Saint John

État consolidé de la situation financière

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	99 566 221	86 821 672
Débiteurs (notes 5, 6 et 7)	24 509 534	13 566 770
Placement dans les services énergétiques (note 8)	36 716 000	40 755 000
Montant à recevoir (note 9)	25 000 000	–
Autres placements (note 10)	8 590 847	8 590 125
	194 382 602	149 733 567
Passifs financiers		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	58 199 763	41 821 720
Revenus reportés	1 336 080	1 114 533
Paiements de transfert reportés (note 12)	16 599 751	41 864 256
Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (note 14)	105 668 370	112 178 104
Dettes à long terme (note 13)	228 821 103	218 102 854
	410 625 067	415 081 467
Dettes nettes	(216 242 465)	(265 347 900)
Actifs non financiers		
Stocks	4 010 220	4 385 067
Charges payées d'avance	700 174	588 163
Immobilisations corporelles (note 21)	1 006 544 859	1 018 953 533
	1 011 255 252	1 023 926 763
Excédent accumulé	795 012 787	758 578 863
Éventualités (note 15)		
Engagements (note 16)		

Approuvé par :


Donna Noade Keardon, mairesse


Gary Sullivan, président du Comité des finances


Jonathan Taylor, greffier communal

The City of Saint John

État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé
Au 31 décembre 2020

	Budget 2020 (non audité) (note 2) \$	2020 \$	2019 \$
Revenus			
Impôts fonciers	125 844 159	127 968 110	125 704 831
Paiements de transfert inconditionnel	17 204 756	16 182 335	16 279 669
Aide financière	9 293 235	4 590 709	2 788 061
Autres revenus de source autonome (note 27)	23 097 209	16 062 570	24 329 404
Revenus tirés d'eau et d'égouts (note 17)	44 766 000	44 845 378	45 592 250
Revenus divers	349 240	3 589 125	740 887
Apports d'autres entités (note 27)	1 342 727	1 870 137	1 654 379
	221 897 326	215 108 364	217 089 481
Charges			
Services gouvernementaux généraux (note 27)	46 759 490	35 497 884	32 386 324
Services de protection (note 27)	56 277 601	53 669 208	53 891 311
Services de transport (note 27)	39 596 888	43 362 944	48 805 432
Services d'eau et d'égouts (note 27)	50 331 000	46 223 630	46 951 619
Services d'hygiène du milieu (note 27)	3 781 035	3 724 884	3 264 430
Services de mise en valeur de l'environnement (note 27)	17 967 504	17 044 069	19 773 933
Services récréatifs et culturels (note 27)	9 314 523	8 813 836	10 550 737
Perte des services énergétiques	–	4 039 000	10 046 000
	224 028 041	212 375 455	225 669 786
(Déficit) excédent annuel avant les apports aux fins d'investissements en immobilisations	(2 130 715)	2 732 909	(8 580 305)
Transferts gouvernementaux aux fins d'investissement en immobilisations (note 27)	–	33 701 015	66 720 509
Autres apports d'actifs aux fins d'investissement en immobilisations (note 27)	–	–	2 202 801
Excédent annuel	–	36 433 924	60 343 005
Excédent accumulé au début de l'exercice	–	758 578 863	698 235 858
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	–	795 012 787	758 578 863

The City of Saint John

État consolidé de la variation de la dette nette

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Excédent annuel	36 433 924	60 343 005
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 21)	(29 957 511)	(37 740 309)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles (note 21)	556 469	1 355 784
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	679 807	211 627
Amortissement des immobilisations corporelles (note 21)	41 129 910	40 652 396
Diminution des stocks	374 847	586 271
(Augmentation) diminution des charges payées d'avance	(112 011)	438
Diminution de la dette nette	49 105 435	65 409 212
Dette nette au début de l'exercice	(265 347 900)	(330 757 112)
Dette nette à la fin de l'exercice	(216 242 465)	(265 347 900)

The City of Saint John

État consolidé des flux de trésorerie

Au 31 décembre 2020

	2020	2019
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent annuel	36 433 924	60 343 005
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles (note 21)	41 129 910	40 652 396
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	556 469	1 355 784
Variation du placement dans les services énergétiques	4 039 000	10 046 000
Variation des actifs et des passifs hors trésorerie		
Débiteurs	(10 942 764)	1 361 258
Stocks	374 847	586 271
Charges payées d'avance	(112 011)	438
Créditeurs et charges à payer	16 378 043	(112 100 209)
Revenus reportés	221 547	(235 569)
Transferts gouvernementaux reportés	(25 264 505)	(3 463 018)
Autres passifs postérieurs à l'emploi	(6 509 734)	(5 664 681)
	56 304 726	(7 118 325)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 21)	(29 957 511)	(37 740 309)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	679 807	211 627
	(29 277 704)	(37 528 682)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(21 281 751)	(21 484 676)
Produit de la dette à long terme	32 000 000	8 828 000
	10 718 249	(12 656 676)
Activités d'investissement		
(Achat) Rachat de placements (note 10)	(722)	89 636 881
Montant à recevoir	(25 000 000)	-
	(25 000 722)	89 636 881
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	12 744 549	32 333 198
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	86 821 672	54 488 474
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	99 566 221	86 821 672

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

1. Objectif de l'organisme

The City of Saint John (la « Ville ») a reçu sa charte royale d'incorporation en 1785. En tant que municipalité, la Ville est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada. La Ville s'est dotée de l'énoncé de vision suivant : « Nous sommes des personnes énergiques et engagées qui s'engagent à travailler ensemble pour fournir des services qui répondent aux besoins de la collectivité et qui sont offerts de façon durable et rentable. »

2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés de la Ville représentent les déclarations de la direction de la Ville et ils ont été préparés selon les Normes comptables pour le secteur public (les « NCSP »), tel qu'il est recommandé par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (le « CCSP ») de l'Institut Canadien des Comptables Professionnels Agréés.

Les principales méthodes comptables adoptées par la Ville sont les suivantes :

Périmètre comptable

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les variations de la dette nette et les flux de trésorerie de l'entité déclarante. L'entité comptable est composée de toutes les organisations et les entreprises qui ont l'obligation de rendre compte de la gestion de leurs opérations et de leurs ressources à la Ville, et qui appartiennent à la Ville ou sont sous son contrôle.

Les opérations et soldes interministériels et organisationnelle sont éliminés.

Les états financiers préparés selon les Normes comptables pour le secteur public sont axés sur la situation financière de la Ville et sur son évolution. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les actifs et les passifs de la Ville.

Les entités incluses dans les états financiers consolidés, ayant la même fin d'année que la Ville, sont les suivantes :

1. Fonds de fonctionnement général de The City of Saint John
2. Fonds de capital et d'emprunt de The City of Saint John
3. Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John
4. Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts de The City of Saint John
5. Commission sur le stationnement de Saint John
6. Commission Saint John Transit
7. Develop Saint John
8. Commission de Harbour Station
9. Commission du centre aquatique de Saint John
10. Centre de commerce et des congrès de Saint John
11. Saint John Energy
12. Aréna Lord Beaverbrook
13. Bureau des commissaires de la police de Saint John
14. Bibliothèque publique de Saint John
15. Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Placement dans les services énergétiques

Le placement de la Ville dans Saint John Energy est comptabilisé selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément aux principes comptables généralement reconnus, tel que le recommandent les NCSF pour les entreprises publiques. En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, les principes comptables de l'entreprise publique ne sont pas ajustés pour se conformer à ceux de la Ville et les soldes et les opérations interorganismes ne sont pas éliminés. La Ville comptabilise ses participations comme revenu ou perte annuel de Saint John Energy dans ses états consolidés des résultats et une hausse ou une baisse correspondante dans ses actifs de placement.

Budget

Les données budgétaires comprises dans les présents états financiers ont été approuvées par le Conseil le 16 décembre 2019 et par le ministre des Gouvernements locaux le 4 février 2020. Le budget n'est pas audité et ne comprend pas l'élimination des revenus et des charges interorganismes des entités contrôlées.

Constatation des revenus

Les produits non affectés et d'autres sources de revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque la réception est raisonnablement assurée. Les contributions restreintes sont comptabilisées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Autres revenus sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Les impôts fonciers, qui sont autorisés par le Conseil, sont constatés à titre de revenus pour la période au cours de laquelle les impôts sont perçus.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont comptabilisés dans les états financiers consolidés à titre de revenus dans la période au cours de laquelle les faits donnant lieu au transfert surviennent, dans la mesure où les transferts ont été autorisés, tous les critères d'admissibilité ont été respectés, sauf lorsque les stipulations du transfert créent une obligation répondant à la définition d'un passif, et des estimations raisonnables des montants peuvent être faites. Les transferts sont comptabilisés en revenus reportés lorsque les montants sont reçus, mais que tous les critères d'admissibilité ne sont pas respectés.

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le coût de tous les biens consommés et services reçus au cours de l'exercice est passé en charges.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif, sur l'information relative aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants présentés des revenus et des charges au cours de l'exercice. Les principaux éléments des états financiers consolidés pour lesquelles la direction doit faire des estimations comprennent la durée de vie utile des immobilisations corporelles, les taux d'amortissement, les provisions pour créances douteuses à l'égard des montants à recevoir et l'estimation du passif pour les régimes de retraite. Les estimations sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et sont passées en revue chaque année pour tenir compte des nouvelles informations disponibles. Les présents états financiers font l'objet d'une incertitude relative à la mesure. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations de façon significative.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes auprès des banques et les dépôts à court terme ayant des échéances initiales jusqu'à trois mois. La trésorerie soumise à restrictions ne peut servir à des fins d'opération et ne peut faire l'objet de prélèvements puisqu'elle est soumise à des restrictions légales aux termes d'ententes spéciales avec des tiers.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers ayant une existence matérielle :

- qui sont destinés à être utilisés par la Ville pour la production ou la fourniture de biens, pour la prestation de services ou pour l'administration, à être donnés en location à des tiers, ou bien à servir au développement ou à la mise en valeur, à la construction, à l'entretien ou à la réparation d'autres immobilisations corporelles;
- dont la durée s'étend au-delà d'un exercice et qui sont destinés à être utilisés de façon continue;
- dont la valeur minimale est de 5 000 \$, dans le cas d'immobilisations individuelles, ou de 25 000 \$, en ce qui a trait aux immobilisations groupées;
- qui ne sont pas destinés à être vendus dans le cours normal des activités.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend tous les montants directement rattachés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur ou à l'amélioration de l'immobilisation. Les actifs dont la valeur se situe en dessous du seuil établi sont passées en charges aux fins de la comptabilité. Le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Type d'actif	Années
Matériel et machinerie légère	3 à 25
Fournitures et matériel de bureau	5 à 15
Matériel et logiciels liés aux technologies de l'information	1 à 15
Terrains	s.o.
Aménagements de terrain	5 à 100
Améliorations locatives	Durée du contrat de location
Bâtiments municipaux	10 à 70
Transport	5 à 50
Véhicules motorisés et équipement mobile	5 à 20
Réseaux d'eau et d'eaux usées	5 à 100

Au cours de l'année d'acquisition et de l'année de cession, la moitié de l'amortissement annuel est constaté.

Les immobilisations en cours de construction ne sont pas amorties tant que l'immobilisation n'est pas en utilisation.

La valeur des immobilisations corporelles est réduite lorsque les conditions indiquent qu'il y a une dépréciation de la valeur des actifs et que la réduction de la valeur peut être estimée objectivement et on s'attend à ce qu'elles soient permanentes. Les dépréciations nettes sont comptabilisées à titre de charges dans l'état des résultats.

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations qui proviennent d'un apport ou d'un don sont comptabilisées à la juste valeur à la date de la construction ou du don. Dans certaines circonstances, elles peuvent être comptabilisées au coût de remplacement.

Information sectorielle

La Ville offre un vaste éventail de services à ses résidents. À des fins d'établissement de rapport de gestion, les opérations et les activités sont classées et présentées selon leur fonction. Cette présentation a été mise sur pied en vue de comptabiliser des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs, conformément à des règlements et à des restrictions particuliers. Les services municipaux sont fournis par les secteurs suivants :

Services gouvernementaux généraux

Ce secteur est responsable de la gouvernance et de l'administration financière générale de la Ville, ce qui comprend les fonctions liées au Conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et la conformité aux lois, ainsi que les relations avec les citoyens.

Services de protection

Ce secteur est responsable de la prestation de services policiers, de services de protection contre les incendies, de mesures d'urgence, de contrôle des animaux et d'autres mesures de protection.

Services de transport

Ce secteur est responsable des services de transport en commun, de l'entretien des routes et des rues, de l'éclairage des voies publiques, des services de gestion de la circulation, du stationnement et d'autres fonctions liées au transport.

Services publics d'eau et d'égouts

Ce secteur est responsable de la prestation de services publics d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et le fonctionnement des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

Services d'hygiène du milieu

Ce secteur est responsable de la prestation de services de collecte et d'élimination des déchets.

Services de mise en valeur de l'environnement

Ce secteur est responsable de la planification et du zonage, du développement communautaire, du tourisme et d'autres services municipaux de développement et de promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce secteur est responsable de l'entretien et de l'exploitation des installations récréatives et culturelles, y compris les piscines, les arénes, les parcs et les aires de jeu, ainsi que d'autres installations récréatives et culturelles.

Services énergétiques

Ce secteur comprend un service public qui ne génère pas d'électricité, mais en fait la distribution à des clients municipaux, résidentiels, généraux et industriels par l'intermédiaire de 12 interconnexions avec des points d'approvisionnement et des sous-stations situés dans la Ville. Ce secteur fournit également des services d'éclairage des voies publiques et d'éclairage par zone ainsi que des services de location de chauffe-eau.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

2. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks sont pour la plupart constitués de pièces et de matériels et sont évalués au moindre coût ou du coût de remplacement net. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville reconnaît ses obligations en vertu des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les coûts connexes comme il est présenté à la note 14. Lorsqu'il est nécessaire, la Ville entreprend des évaluations actuarielles.

3. Emprunt bancaire à payer

La Ville a des facilités de crédit avec La Banque de Nouvelle-Écosse. Selon les termes et modalités de la lettre d'engagement signée entre la Ville et La Banque de Nouvelle-Écosse, la Ville peut emprunter jusqu'à 6 M\$ pour financer les opérations générales et 25 M\$ pour assurer le financement des dépenses en immobilisations en attendant d'obtenir un financement à long terme. Le taux d'intérêt des facilités de crédit correspond au taux préférentiel de la Banque moins 0,5 % annuellement, l'intérêt étant payable mensuellement. Au 31 décembre 2020, le solde du financement-relais était de néant (2019 – néant) et le solde de la marge de crédit d'exploitation était de néant (2019 – néant).

Comme la *Loi sur les municipalités* l'exige, les emprunts visant le financement du fonctionnement du Fonds d'administration générale sont restreints à 4 % du budget opérationnelle de la Ville. Les emprunts visant le financement temporaire du fonctionnement du Fonds de services publics sont limités à 50 % du budget opérationnelle de l'exercice. En 2020, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Trésorerie non affectée	63 015 124	42 590 667
Trésorerie affectée		
Taxe sur l'essence	16 599 751	14 069 996
Dépôts liés à des contrats	1 105 068	1 136 939
Develop Saint John	1 000 000	1 000 000
Fonds de morcellement des terrains	113 934	150 901
Fonds de développement futur du logement sans but non lucratif de Saint John	54 193	53 613
Fonds Airspace 2049	7 775	25 296
Projet d'eau potable saine et propre	17 670 376	27 794 260
	99 566 221	86 821 672

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

5. Débiteurs

Les débiteurs se composent de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Montants à recevoir des contribuables au titre des services publics d'eau et d'égouts	10 437 490	7 940 040
Montant à recevoir du gouvernement fédéral et de ses organismes	9 168 660	2 387 389
Autres	5 689 584	3 483 072
Montant à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick	1 128 338	1 475 380
Provision pour créances douteuses	(1 914 538)	(1 719 111)
	24 509 534	13 566 770

6. Montants à recevoir de la part du gouvernement fédéral et de ses organismes

Les montants à recevoir de la part du gouvernement fédéral et de ses organismes sont les suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Financement du traitement des eaux usées	–	1 162 249
Montant à recevoir de l'Agence du revenu du Canada au titre de la TVH	9 145 003	1 175 952
Autres	23 657	49 188
	9 168 660	2 387 389

7. Montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick

Les montants à recevoir de la province du Nouveau-Brunswick sont les suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Ministère de la Sécurité publique – inondations de 2018	738 499	502 000
Ministère des Transports et de l'Infrastructure	225 805	276 333
Autres	164 034	124 596
Financement du traitement des eaux usées	–	572 451
	1 128 338	1 475 380

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

8. Placement dans les services énergétiques

Variation des capitaux propres de Saint John Energy :

	2020	2019
	\$	\$
Placement au début de l'exercice	40 755 000	50 801 000
Bénéfice net (perte nette)	(4 039 000)	(10 046 000)
Placement à la fin de l'exercice	36 716 000	40 755 000

9. Montant à recevoir

Le billet à recevoir de Power Commission of the City of Saint John est le suivant :

	2020	2019
	\$	\$
Power Commission of the City of Saint John	25 000 000	–

Le billet à recevoir est un prêt à terme de 10 ans, non garanti, portant intérêt à des taux allant de 0,5% à 1,8%, le principal est remboursable en versements annuels de 2 500 000 \$ et venant à échéance le 26 novembre 2030.

Le montant total des remboursements de capital requis au cours de chacune des cinq prochaines années est le suivant :

	\$
2021	2 500 000
2022	2 500 000
2023	2 500 000
2024	2 500 000
2025	2 500 000
	12 500 000

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

10. Autres placements

Autres placements sont les suivants :	2020	2019
	\$	\$
Placements dans la Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc.	7 847 249	7 350 333
Autres placements	743 598	1 239 792
	8 590 847	8 590 125

Les placements de la Ville de Saint John sont détenus auprès de La Banque de Nouvelle-Écosse et se composent de CPG remboursables d'une durée de deux ans émis par La Banque de Nouvelle-Écosse qui entrent dans le champ d'application de la politique de placement de la Ville. La politique de la Ville vise à investir des fonds de manière à procurer une combinaison optimale de rendements des placements et de protection du capital tout en répondant aux besoins quotidiens de la Ville en flux de trésorerie et en liquidités.

Les placements dans la Fondation Jeux Canada Games Saint John, Inc. (la « Fondation Jeux Canada ») sont détenus par Scotiitrust et CIBC Melon. La stratégie de la Fondation Jeux Canada en matière de placement consiste à détenir des obligations de sociétés ou de gouvernements de haute qualité ainsi que des placements en titres de capitaux propres liquides, qui ne comportent aucun risque de crédit ou de taux d'intérêt inhabituels. La juste valeur des placements des titres à revenu fixe et des titres de participation est déterminée à l'aide des prix du marché cotés en fin d'exercice.

11. Crédoiteurs et charges à payer

Les crédoiteurs et charges à payer se composent de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Crédoiteurs liés au projet d'eau potable saine et propre	28 093 955	10 377 481
Fournisseurs	19 321 752	20 996 747
Salaires	7 485 173	7 139 017
Dépôts	1 141 794	1 160 039
Conférences et tenue d'événements	1 030 786	1 007 508
Intérêts à payer	585 786	643 725
Dû au régime de retraite	331 173	295 643
Autres	209 344	201 560
	58 199 763	41 821 720

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

12. Paiements de transfert reportés

Les paiements de transfert reportés comprennent ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Financement de la taxe sur l'essence	16 599 751	14 069 996
Contribution de la Société de développement régional	–	27 794 260
	16 599 751	41 864 256

Le financement reçu dans le cadre du programme de financement de la taxe sur l'essence est constaté dans les revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les fonds qui ne sont pas utilisés sont comptabilisés comme paiements de transfert reportés dans l'état consolidé de la situation financière.

La contribution de la Société de développement régional était destinée au projet d'eau potable saine et propre. L'argent sera utilisé pour les paiements de quasi-achèvement dans l'avenir.

13. Dette à long terme

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	2020	2020	2019
			Paiement annuel \$	\$	\$
Obligations de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick					
2008	2,10 à 5,55	15	367 000	1 096 000	1 463 000
2008	2,10 à 5,55	15	175 000	1 400 000	1 575 000
2008	2,10 à 5,55	15	100 000	300 000	400 000
2010	1,50 à 4,55	10	6 000 000	–	6 000 000
2010	1,50 à 4,55	10	2 750 000	–	2 750 000
2011	1,65 à 4,25	10	1 667 000	11 997 000	13 664 000
2011	1,65 à 4,25	10	700 000	7 700 000	8 400 000
2011	1,35 à 3,45	10	300 000	1 800 000	2 100 000
2011	1,35 à 3,45	10	350 000	3 850 000	4 200 000
2011	2,06	15	200 000	2 200 000	2 400 000
2012	1,35 à 3,55	15	767 000	5 364 000	6 131 000
2012	1,35 à 3,80	20	425 000	5 100 000	5 525 000
2012	1,35 à 3,55	15	300 000	2 100 000	2 400 000
2013	1,35 à 3,70	15	687 000	5 491 000	6 178 000
2013	1,35 à 4,00	20	550 000	7 150 000	7 700 000
2013	1,35 à 4,00	20	360 000	6 480 000	6 840 000
2014	2,00	20	500 000	7 000 000	7 500 000
2014	1,15 à 3,90	15	707 000	6 358 000	7 065 000
2014	1,20 à 3,70	15	267 000	2 398 000	2 665 000
2014	1,20 à 3,70	20	668 000	4 672 000	5 340 000
2014	1,15 à 3,90	15	27 000	238 000	265 000

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

13. Dette à long terme (suite)

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	2020	2020	2019
			Paiement annuel \$	\$	\$
2015	0,95 à 3,25	15	500 000	5 000 000	5 500 000
2015	1,05 à 3,65	15	607 000	1 335 000	1 942 000
2015	0,95 à 3,50	20	175 000	2 625 000	2 800 000
2015	1,05 à 3,15	20	175 000	875 000	1 050 000
2015	1,05 à 3,65	15	107 000	665 000	772 000
2016	1,20 à 3,55	15	1 034 000	4 034 000	5 068 000
2016	1,45 à 3,50	15	400 000	4 400 000	4 800 000
2016	1,45 à 3,75	20	200 000	3 200 000	3 400 000
2016	1,20 à 2,95	10	400 000	2 400 000	2 800 000
2016	1,20 à 3,55	15	127 000	792 000	919 000
2017	1,20 à 3,30	15	333 000	4 001 000	4 334 000
2017	1,65 à 3,20	15	513 000	2 361 000	2 874 000
2017	1,65 à 3,40	30	1 500 000	40 500 000	42 000 000
2017	1,65 à 2,90	10	350 000	2 450 000	2 800 000
2017	1,65 à 3,20	15	101 000	867 000	968 000
2018	2,55 à 3,55	15	700 000	9 100 000	9 800 000
2018	2,10 à 3,00	5	566 000	1 698 000	2 264 000
2018	2,10 à 3,45	10	125 000	1 000 000	1 125 000
2019	2,050 à 2,300	5	1 034 000	4 136 000	5 170 000
2019	3,41	10	143 000	1 285 000	1 428 000
2019	2,050 à 2,850	10	75 000	675 000	750 000
2019	1,950 à 2,100	5	334 000	1 336 000	1 670 000
2019	1,950 à 2,800	15	1 059 000	9 171 000	10 230 000
2019	1,950 à 2,450	10	250 000	2 250 000	2 500 000
2020	0,90 à 1,50	5	–	5 000 000	–
2020	0,50 à 2,30	15	–	7 000 000	–
2020	0,90 à 2,05	10	–	2 500 000	–
2020	0,50 à 1,80	10	–	25 000 000	–
			28 675 000	228 350 000	217 525 000
Autres obligations					
Obligations de la Société canadienne d'hypothèques et de logement					
2009	3,97	15	106 752	471 103	577 854
Total des obligations			28 781 752	228 821 103	218 102 854

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

13. Dette à long terme (suite)

La somme des remboursements de capital requise pour les cinq prochaines années pour respecter les modalités de la dette à long terme, dans la mesure où la dette arrivant à échéance est renouvelée à des conditions comparables à celles actuellement en vigueur, se présente comme suit :

	\$
2021	23 738 990
2022	23 048 396
2023	23 508 977
2024	21 435 740
2025	18 909 000
Par la suite	118 180 000
	<hr/> 228 821 103

14. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés

Régime à risques partagés de The City of Saint John

Le régime de retraite de The City of Saint John (l'ancien régime de The City of Saint John) a été remplacé par le régime à risques partagés de The City of Saint John avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013 (la date de la conversion). Le régime à risques partagés de The City of Saint John vise à offrir des prestations assurées aux participants du régime, sans garantie absolue, mais selon une approche de gestion axée sur la gestion du risque offrant un haut degré de certitude que les prestations de base pourront être payées dans la vaste majorité des scénarios économiques futurs. Ces objectifs sont atteints au moyen de l'élaboration d'un cadre de gestion des risques qui respecte les critères de la loi, entraîne un faible risque de réduction des prestations de base et établit les étapes précises à prendre dans l'éventualité où le ratio de capitalisation du régime deviendrait inférieur ou supérieur aux seuils établis. Dans l'éventualité où la capitalisation du régime serait insuffisante, les étapes comprennent la cessation de l'indexation des prestations, l'augmentation des taux de cotisation (jusqu'à concurrence d'un plafond prédéterminé), la réduction de certains avantages complémentaires et en dernier recours, la réduction des prestations de base. Dans l'éventualité où la capitalisation du régime serait supérieure aux seuils établis, les réductions des prestations peuvent être renversées, l'indexation peut être entièrement appliquée et diverses autres hausses éventuelles peuvent être apportées, y compris une baisse des taux de cotisation (jusqu'à concurrence d'un plafond prédéterminé).

Les régimes à risques partagés sont régis par la *Loi sur les prestations de pension* (la « LPP ») de la province, laquelle prévoit un certain nombre d'exigences qui doivent être respectées afin que le régime soit admissible à l'inscription auprès du Bureau du surintendant des régimes de pension. Le régime est également assujéti à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le régime est administré par un conseil des fiduciaires qui compte quatre membres nommés par la Ville et quatre membres élus par chacun des quatre syndicats.

Les actifs du régime sont détenus par RBC Services aux investisseurs et de trésorerie, qui agit en tant que dépositaire du régime. Les actifs du régime sont gérés par divers gestionnaires de placement qui disposent d'un pouvoir discrétionnaire en matière de placement selon les mandats de placement approuvés par le conseil des fiduciaires du régime. Le rendement du régime est mesuré à ces repères sur une base régulière.

14. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Régime à risques partagés de The City of Saint John (suite)

Pour les services rendus avant la date de la conversion, le régime prévoit des prestations de retraite au taux de 2 % par année de service, multiplié par la moyenne des trois années de service consécutives durant lesquelles le salaire de l'employé était le plus élevé au moment de la conversion. Pour les services rendus après la date de la conversion, le taux d'accumulation des prestations de retraite pour chaque année de service correspond à 1,8 % multiplié par le salaire (à l'exclusion des heures supplémentaires payées) gagné durant l'année visée, jusqu'à concurrence d'un certain plafond salarial de 140 599 \$ qui est indexé chaque année.

Les prestations de retraite constituées avant la date de la conversion sont payables sans réduction lorsque la somme de l'âge du participant et de ses années de service est d'au moins 85 (ou à l'âge de 65 ans, si cet événement survient plus tôt). Les prestations de retraite constituées après la date de la conversion sont payables sans réduction dès l'âge de 60 ans pour les employés de l'International Association of Fire Fighters et de la Saint John Police Association, et dès l'âge de 65 ans pour tous les autres employés. Les prestations de retraite peuvent être versées dès l'âge de 55 ans, avec une réduction.

Les régimes à risques partagés abolissent tous les droits à une indexation automatique future. Ces ajustements automatiques ont été remplacés par une indexation, comme le permet la politique de capitalisation du régime, laquelle est conditionnelle au rendement du régime à risques partagés.

Les cotisations initiales exigées des employés correspondent à 12 % du revenu pour les employés de l'International Association of Fire Fighters et de la Saint John Police Association, et à 9 % du revenu pour les autres employés. Les participants qui exercent des professions liées à la sécurité publique qui acceptent des postes non syndiqués auront une occasion non récurrente de choisir de cotiser à un taux plus élevé. La Ville verse des cotisations initiales exigées de l'employeur à hauteur de 15,2 % et de 11,4 % du revenu (ce qui représente environ 126,7 % du taux de cotisation des employés) pour chacun de ces groupes. Les taux de cotisation initiaux pour les employés et la Ville pourraient changer en raison d'éléments déclencheurs et de limites imposées par la politique du régime en matière de capitalisation. En outre, depuis le 1^{er} avril 2013, la Ville est tenue de verser des cotisations correspondant à 17 % du revenu pour une période de 15 ans, ou jusqu'à ce que le régime atteigne un niveau de financement minimal de 150 % (calculé en vertu de la loi) des obligations selon une méthode d'évaluation avec entrants sur une période de 15 ans (des paiements doivent être faits durant au moins 10 ans). La Ville n'a aucune autre obligation financière que celle de verser des cotisations aux taux susmentionnés, et dans les limites établies dans la politique de capitalisation du régime.

Dans l'éventualité d'une liquidation du régime dans les cinq années suivant la date de conversion, le régime serait liquidé en vertu des dispositions de l'ancien régime de The City of Saint John. Toutes les hypothèses relatives au régime à risques partagés de The City of Saint John ont été avancées sur la base de la continuité du régime et la Ville ne prévoit pas la liquidation du régime.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

14. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Évaluations actuarielles

Le conseil des fiduciaires mène chaque année des évaluations actuarielles du régime aux fins de la réglementation. Les évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité reposent sur ces données (avec ajustements). Les plus récentes évaluations actuarielles ont été préparées en date du 1^{er} janvier 2020. Les évaluations actuarielles aux fins de la comptabilité reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les hausses salariales, le taux de rotation du personnel et le taux de mortalité. L'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2019 et le coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice pour l'année suivante reposent sur une évaluation actuarielle menée au 31 décembre 2019. L'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2019 et le coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice pour l'année suivante reposent sur une évaluation actuarielle menée au 31 décembre 2019, et dont les données ont été extrapolées au 31 décembre 2020 selon les hypothèses en vigueur au 31 décembre 2019. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la direction. Le tableau qui suit résume les principales hypothèses utilisées dans le cadre des évaluations comptables et des extrapolations aux diverses dates indiquées.

	2020	2019
Taux d'actualisation	5,50 %	5,85 %
Taux d'inflation	2,10 %	2,10 %
Hausses salariales	2,85 %	2,85 %
Taux de mortalité	échelle CPM-2014, avec facteurs d'ajustement	

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active (la « DMERCA ») est de 12 ans. Au cours de l'exercice, la Ville a versé des cotisations au régime de retraite de 19 400 000 \$ (2019 – 19 700 000 \$).

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

14. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Évaluations actuarielles (suite)

Le tableau qui suit présente la quote-part du passif au titre des prestations constituées revenant à la Ville, qui correspond à la totalité de la tranche de l'obligation au titre des prestations constituées liée aux cotisations temporaires et à 55,9 % de la tranche restante de l'obligation au titre des prestations constituées, déduction faite des actifs du régime, car les cotisations liées à la capitalisation sont versées à 55,9 % par la Ville et à 44,1 % par les employés, compte non tenu de la cotisation additionnelle temporaire de 17 % des bénéficiaires.

	2020	2019
	\$	\$
Quote-part de l'obligation au titre des prestations constituées revenant à la Ville au début de l'exercice	79 500 000	114 100 000
Quote-part du coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice revenant à la Ville	6 000 000	6 000 000
Quote-part du coût des services passés revenant à la Ville	3 400 000	1 800 000
Intérêts débiteurs	4 500 000	6 600 000
Moins les cotisations de la Ville	(19 400 000)	(19 700 000)
Perte actuarielle (gain actuariel)	4 300 000	(29 300 000)
Quote-part de l'obligation au titre des prestations constituées revenant à la Ville à la fin de l'exercice	78 300 000	79 500 000
Gain actuariel non amorti	8 900 000	14 800 000
Passifs au titre du régime de retraite à la fin de l'exercice	87 200 000	94 300 000

Le tableau qui suit présente la quote-part des charges de retraite revenant à la Ville.

	2020	2019
	\$	\$
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	6 000 000	6 000 000
Coût des services passés	3 400 000	1 800 000
Intérêts débiteurs	4 500 000	6 600 000
Amortissement de la quote-part (du gain actuariel) de la perte actuarielle revenant à la Ville	(1 600 000)	1 200 000
Charges totales liées à la pension	12 300 000	15 600 000

Autres avantages du personnel futurs

La Ville prévoit le paiement d'indemnités de retraite aux employés qui prennent leur retraite, conformément aux dispositions des diverses conventions collectives et politiques municipales. L'allocation de retraite est fondée sur le salaire annuel final du membre ainsi que sur ses années de service au moment du départ à la retraite. À leur départ à la retraite, les employés de la Ville ont droit à une allocation de retraite équivalant à un mois de salaire pour chaque tranche de cinq années de service, jusqu'à concurrence de six mois. Le programme a été modifié pour offrir à certains employés une option de paiement avant le départ à la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'allocations de retraite de ces employés.

14. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Autres avantages du personnel futurs (suite)

La Ville prévoit également des congés de maladie pour les employés. Les congés de maladie non utilisés s'accumulent jusqu'à concurrence d'un certain nombre d'heures, qui varie selon les contrats de travail. En vertu de ce programme, les employés n'ont pas droit à un paiement en trésorerie en remplacement des congés de maladie inutilisés lorsqu'ils quittent leurs fonctions à la Ville, sauf dans les cas présentés ci-dessous à l'égard de la retraite des employés qui travaillent à l'extérieur (section locale 18) et des pompiers (section locale 771).

Au moment du départ à la retraite, les membres des sections locales 18 et 771 seront admissibles au paiement de 10 % de leur salaire horaire normal pour chaque heure de congé de maladie inutilisé excédant 1 760 heures ou 2 280 heures, respectivement.

La Ville paie aux employés de son service d'incendie qui ne sont pas en mesure de travailler en raison de maladies du cœur ou de lésions pulmonaires permanentes, ou à leur conjoint ou conjointe survivant, certains montants selon les dispositions d'une loi de la Législature, soit la *Loi concernant la Saint John Firefighters Association*.

Au 1^{er} janvier 2013, le régime de retraite de la Ville a été converti en un modèle à risques partagés. Dans le cadre de la conversion, la Ville a pris en charge l'obligation de paiement au titre des prestations d'invalidité existantes qui avaient été octroyées en vertu de l'ancien régime, jusqu'à ce que les membres invalides atteignent l'âge de 65 ans. La couverture en cas d'invalidité est désormais offerte aux employés par l'entremise d'une société d'assurance qui propose une assurance invalidité de longue durée.

Finalement, certaines ententes particulières obligent la Ville à payer des prestations de retraite complémentaires à certaines personnes. Au cours de l'exercice, la Ville a versé des paiements de 63 800 \$ (2019 – 66 200 \$) relativement à ces ententes.

Hypothèses et techniques d'évaluation

Des évaluations actuarielles des avantages susmentionnés sont réalisées aux fins de la comptabilité selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. La dernière évaluation actuarielle des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a été réalisée le 31 décembre 2020. L'évaluation précédente avait été réalisée le 31 décembre 2019.

Les régimes d'avantages sociaux ci-dessus ne sont pas capitalisés et, par conséquent, aucun actif n'y est lié. Les prestations sont versées des revenus généraux à mesure qu'elles deviennent payables.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

14. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Hypothèses et techniques d'évaluation (suite)

Un rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées à l'égard de ces régimes, ainsi que les principales hypothèses utilisées pour la présentation d'information et le calcul des charges sont présentés ci-dessous.

	2020	2019
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	24 943 900	25 608 500
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	1 173 600	1 062 800
Coûts liés à l'amélioration — services rendus (modifications au régime)	—	(1 334 500)
Paiements des prestations	(1 769 200)	(2 948 300)
Intérêts débiteurs	680 300	853 400
Perte actuarielle	1 197 900	1 702 000
Autres avantages du personnel futurs à la fin de l'exercice	26 226 500	24 943 900

	2020	2019
	\$	\$
Principales hypothèses utilisées à l'égard de ces régimes :		
Taux d'actualisation	2,13 %	2,76 %
Hausses salariales	3,00 %	3,00 %
DMERCA	De 3 à 23	De 4 à 24

Ces régimes d'avantages sociaux n'exigent aucune cotisation des employés. Au 31 décembre 2020, le passif au titre des avantages comprenait les éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées (valeur comptable)		
Indemnités de retraite	5 770 600	4 921 100
Congés de maladie	9 916 000	9 142 000
Régime de retraite pour les employés souffrant de maladies du cœur et de lésions pulmonaires	4 276 700	4 060 100
Prestations d'invalidité	4 183 000	4 754 600
Ententes contractuelles de prestations de retraite complémentaires	1 080 800	1 090 200
Congés de maladie — Commission Saint John Transit	999 400	975 900
	26 226 500	24 943 900
Pertes actuarielles non amorties	(7 758 400)	(7 086 200)
	18 468 100	17 857 700

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

14. Avantages postérieurs à l'emploi et congés rémunérés (suite)

Hypothèses et techniques d'évaluation (suite)

Les pertes actuarielles non amorties seront amorties sur la DMERCA des groupes de salariés concernés à compter du prochain exercice. La DMERCA est calculée de façon distincte pour chaque programme d'avantages.

La charge totale liée aux autres avantages sociaux susmentionnés comprend les éléments suivants :

	2020	2019
	\$	\$
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	1 173 600	1 062 800
Amortissement de la perte actuarielle	525 700	822 200
	1 699 300	1 885 000
Charges d'intérêts liées aux autres avantages sociaux	680 300	853 400
Total de la charge liée aux autres avantages du personnel futurs	2 379 600	2 738 400

15. Éventualités

Conformément à la *Loi sur la prestation de services régionaux* et à la réglementation générale et aux termes de ces dernières, la Ville est également responsable d'une quote-part des obligations et des autres dettes à long terme émises au nom de la Commission de gestion des déchets solides de la région de Fundy (la « Commission »). La quote-part revenant à la Ville est déterminée en fonction de son pourcentage de la population totale des municipalités et des régions non constituées participantes. Au 31 décembre 2020, le total des dettes impayées se chiffrait à 1 346 000 \$ (2019 – 2 000 000 \$). Selon les données démographiques de 2003, la Ville assume la responsabilité d'environ 55 % des dettes de la Commission.

De temps à autre, la Ville peut faire l'objet de diverses enquêtes, réclamations et procédures juridiques visant diverses questions dans le cours normal de ses activités. La direction estime que tout passif découlant de la résolution de ces questions n'aura pas d'incidence néfaste significative sur la situation financière et les résultats consolidés des activités de la Ville. Des poursuites judiciaires déposées en décembre 2013 demeurent en suspend contre la Ville en ce qui concerne des allégations relatives aux activités d'un ancien employé/policier. Le redressement demandé n'a pas été quantifié dans les documents déposés auprès du tribunal et, par conséquent, la Ville n'est pas en mesure d'estimer le montant de l'obligation connexe, le cas échéant. Des poursuites judiciaires ont été déposées contre la Ville au début de 2018 en ce qui a trait à l'eau fournie par le système d'eau municipal à certains de ses clients. Le redressement demandé n'a pas été quantifié dans les documents déposés auprès du tribunal et, par conséquent, la Ville n'est pas en mesure d'estimer le montant de l'obligation connexe, le cas échéant.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

16. Engagements

Commission des installations régionales du Grand Saint John

La Commission des installations régionales du Grand Saint John (la « Commission des installations régionales ») a été créée en 1998 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission des installations régionales le pouvoir de déterminer le montant annuel de la contribution municipale totale au fonctionnement de cinq installations régionales : la Commission du centre aquatique de Saint John, la Commission de Harbour Station, le Centre du commerce et des congrès de Saint John, le Théâtre Impérial et le Centre des arts de Saint John. Selon les dispositions de la loi, la contribution de la Ville correspond à sa quote-part du budget de fonctionnement de la Commission des installations régionales en fonction des assiettes fiscales des municipalités participantes. Ces dernières comprennent les villes de Quispamsis, de Rothesay, de Grand Bay-Westfield et de Saint John. La contribution de la Ville est de 66,95 % en 2020 (2019 – 67,30 %).

17. Excédent du Fonds de la Régie des services publics d'eau et d'égouts

La *Loi sur les municipalités* exige que l'excédent ou le déficit du Fonds de la Régie des services publics d'eau et d'égouts soit incorporé dans au moins un des quatre budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice qui suit. Le solde de l'excédent ou du déficit à la fin de l'exercice se compose de ce qui suit :

	2020	2019
	\$	\$
Excédent de 2020	969 038	–
Excédent de 2019	196 731	196 731
Excédent de 2018	38 844	51 791
Excédent de 2017	266 018	399 028
Excédent de 2016	179 141	358 282
Excédent de 2015	–	161 112
	1 649 772	1 166 944

18. Transfert des coûts d'eau

Le transfert des coûts d'eau de la Ville pour la protection contre les incendies s'inscrit dans les limites maximales permises par le Règlement 81-195 de la *Loi sur les municipalités* d'après le pourcentage applicable des dépenses liées au réseau d'eau pour la population.

19. Fonds en fiducie

Les fonds administrés par la Ville pour des tierces parties ne sont pas inclus dans les états financiers consolidés. Au 31 décembre 2020, les fonds administrés se chiffraient à 480 883 \$ (2019 – 476 554 \$).

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

20. Fonds et réserves

	Réserve de capital eau et égouts	Réserve de fonctionnement eau et égouts	Réserve de fonctionnement général	Réserve de capital général	Total 2020	Total 2019
Actifs						
Trésorerie	2 857 004	2 411 000	7 095 771	7 048 633	19 412 408	12 961 479
Excédent accumulé	2 857 004	2 411 000	7 095 771	7 048 633	19 412 408	12 961 479
Revenus						
Transferts du fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	1 381 032	2 411 000	–	–	3 792 032	542 921
Transferts du fonds de fonctionnement général	–	–	2 501 725	4 321 247	6 822 972	4 824 989
Intérêt	2 295	–	33 315	17 067	52 677	378 094
Total des revenus	1 383 327	2 411 000	2 535 040	4 338 314	10 667 681	5 746 004
Dépenses	212 374	–	183 325	3 821 053	4 216 752	24 484 503
Excédent (déficit) annuel	1 170 953	2 411 000	2 351 715	517 261	6 450 929	(18 738 499)
Solde au début de l'exercice	1 686 051	–	4 744 056	6 531 372	12 961 479	31 699 978
Solde à la fin de l'exercice	2 857 004	2 411 000	7 095 771	7 048 633	19 412 408	12 961 479

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

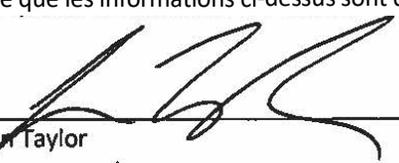
20. Fonds et réserves (suite)

Résolutions du Conseil concernant les transferts vers et depuis les réserves

Proposé par le maire suppléant McAlary, appuyé par le conseiller Sullivan : Il est RÉSOLU que soient approuvées les recommandations relatives à chaque point exigeant une approbation présenté dans l'ordre du jour, respectivement, à l'exclusion du point 5.2, qui a été déplacé au point 14.1 aux fins de discussion :

- 5.10 Comme le recommande le directeur général dans le rapport intitulé « 2020 Reserve Transfers », le Conseil communal approuve ce qui suit :
- un transfert de 2 151 725 \$ vers la réserve de fonctionnement du Fonds d'administration générale, au titre du financement lié à la COVID-19 reçu dans le cadre du programme fédéral de relance sécuritaire;
 - un transfert d'un montant estimatif de 2 907 882,49 \$ vers la réserve pour le parc de véhicules du Fonds d'administration générale pour des apports réalisés en 2020;
 - un transfert d'un montant estimatif de 621 373 \$ vers la réserve informatique du Fonds d'administration générale pour des apports réalisés en 2020;
 - un transfert de 1 225 000 \$ vers la réserve de fonctionnement du Fonds de services publics, au titre du financement lié à la COVID-19 reçu dans le cadre du programme fédéral de relance sécuritaire;
 - un transfert de 781 000 \$ vers la réserve de fonctionnement du Fonds de services publics pour financer divers projets prévus au budget de 2020;
 - un transfert de 405 000 \$ vers une réserve de stabilisation des tarifs industriels dans le cadre du budget de fonctionnement approuvé pour 2020;
 - un transfert d'un montant estimatif de 561 026 \$ vers la réserve pour le parc de véhicules du Fonds de services publics pour des apports réalisés en 2020;
 - un transfert de 818 000 \$ vers une réserve pour fonds de capital industriel dans le cadre du budget de fonctionnement du Fonds de services publics approuvé pour 2020;
 - un transfert d'un montant de 120 000 \$ depuis la réserve de fonctionnement du Fonds d'administration générale pour le projet de nouveau site Web de la Ville;
 - un transfert de 104 407,56 \$ depuis la réserve liée à la croissance pour les transferts approuvés par le Conseil aux fins du projet « Réussir et rester », des initiatives de relance économique et communautaire, et d'autres initiatives de croissance approuvées;
 - un transfert de 1 100 000 \$ depuis la réserve de capital du Fonds d'administration générale dans le cadre du projet d'immobilisations visant le déménagement de l'hôtel de ville qui a été approuvé en 2019;
 - un transfert d'un montant estimatif de 2 428 730,74 \$ depuis la réserve pour le parc de véhicules du Fonds d'administration générale pour plusieurs acquisitions de véhicules effectuées en 2020;
 - un transfert d'un montant estimatif de 356 353,36 \$ depuis la réserve informatique du Fonds d'administration générale pour plusieurs acquisitions liées aux technologies de l'information effectuées en 2020;
 - un transfert d'un montant estimatif de 212 374,12 \$ depuis la réserve pour le parc de véhicules du Fonds de services publics pour plusieurs acquisitions de véhicules effectuées en 2020.

Je certifie que les informations ci-dessus sont des copies exactes des résolutions adoptées lors des réunions du Conseil communal du 14 décembre 2020.


Jonathan Taylor
Greffier communal
City of Saint John


Date

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

21. Immobilisations corporelles

	Terrains	Aménagements de terrains	Améliorations locatives	Bâtiments	Véhicules	Machinerie et équipement	Transport	Réseaux d'eau et d'eaux usées	Actifs en construction	2020 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT										
Solde au début de l'exercice	148 397 165	40 692 184	2 088 229	211 737 323	54 156 252	17 352 048	459 598 300	749 985 927	8 297 873	1 692 305 301
Acquisitions et transferts	60 978	444 686	3 790 875	4 782 677	5 174 095	454 902	6 238 538	12 370 199	(3 359 439)	29 957 511
Cessions	135 000	–	–	947 512	3 200 056	255 766	4 595 859	753 729	–	9 887 922
Solde à la fin de l'exercice	148 323 143	41 136 870	5 879 104	215 572 488	56 130 291	17 551 184	461 240 979	761 602 397	4 938 434	1 712 374 890
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début de l'exercice	–	18 177 770	1 682 781	108 174 837	30 149 341	11 246 710	227 477 773	276 442 556	–	673 351 768
Amortissement au cours de l'exercice	–	1 346 754	194 947	5 388 676	3 835 683	1 376 427	12 010 420	16 977 003	–	41 129 910
Amortissement cumulé sur les cessions	–	–	–	860 010	3 124 363	252 326	4 152 401	262 546	–	8 651 646
Solde à la fin de l'exercice	–	19 524 524	1 877 728	112 703 503	30 860 661	12 370 811	235 335 792	293 157 013	–	705 830 032
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	148 323 143	21 612 346	4 001 376	102 868 985	25 269 630	5 180 373	225 905 187	468 445 384	4 938 434	1 006 544 858
Comprend les éléments suivants :										
Actifs du Fonds d'administration générale	148 323 143	21 612 346	4 001 376	102 868 985	25 269 630	5 180 373	225 905 187	–	1 511 398	534 672 438
Actifs d'eau et d'eaux usées	–	–	–	–	–	–	–	468 445 384	3 427 036	471 872 420
	148 323 143	21 612 346	4 001 376	102 868 985	25 269 630	5 180 373	225 905 187	468 445 384	4 938 434	1 006 544 858

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

21. Immobilisations corporelles (suite)

	Terrains	Aménagements de terrains	Améliorations locatives	Bâtiments	Véhicules	Machinerie et équipement	Transport	Réseaux d'eau et d'eaux usées	Actifs en construction	2019 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
COÛT										
Solde au début de l'exercice	148 555 584	39 382 396	2 088 228	211 536 430	54 004 613	17 028 050	457 468 117	731 497 517	6 395 432	1 667 956 367
Acquisitions et transferts	7 581	1 309 792	–	335 087	2 342 685	480 268	9 091 495	22 270 968	1 902 433	37 740 309
Cessions	166 000	–	–	134 194	2 191 045	156 268	6 961 312	3 782 556	–	13 391 376
Ajustements liés à des terrains destinés à la revente	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Solde à la fin de l'exercice	148 397 165	40 692 188	2 088 228	211 737 323	54 156 253	17 352 050	459 598 300	749 985 929	8 297 865	1 692 305 301
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début de l'exercice	–	16 889 861	1 628 237	102 976 844	28 500 172	9 863 991	221 421 983	263 242 250	–	644 523 338
Amortissement au cours de l'exercice	–	1 287 909	54 544	5 330 367	3 772 748	1 496 459	12 112 854	16 562 363	–	40 617 244
Amortissement cumulé sur les cessions	–	–	–	132 374	2 123 579	148 892	6 057 064	3 362 057	–	11 823 966
Ajustements	–	–	–	–	–	35 152	–	–	–	35 152
Solde à la fin de l'exercice	–	18 177 770	1 682 781	108 174 837	30 149 341	11 246 710	227 477 773	276 442 556	–	673 351 768
VALEUR COMPTABLE NETTE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	148 397 165	22 514 418	405 447	103 562 486	24 006 912	6 105 340	232 120 527	473 543 373	8 297 865	1 018 953 533
Comprend les éléments suivants :										
Actifs du Fonds d'administration générale	148 397 165	22 514 418	405 447	103 562 486	24 006 912	6 105 340	232 120 527	–	5 221 057	542 333 352
Actifs d'eau et d'eaux usées	–	–	–	–	–	–	–	473 543 373	3 076 808	476 620 181
	148 397 165	22 514 418	405 447	103 562 486	24 006 912	6 105 340	232 120 527	473 543 373	8 297 865	1 018 953 533

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

22. Information sectorielle

	Services gouvernementaux généraux	Services de protection	Services de transport	Services publics d'eau et d'égouts	Services d'hygiène du milieu	Services de mise en valeur de l'environnement	Services récréatifs et culturels	Services énergétiques	Données consolidées de 2020	Données consolidées de 2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
REVENUS										
Impôts fonciers	127 968 110	–	–	–	–	–	–	–	127 968 110	125 704 831
Paiements de transfert inconditionnel	16 182 335	–	–	–	–	–	–	–	16 182 335	16 279 669
Aide financière	4 590 709	–	–	–	–	–	–	–	4 590 709	2 788 061
Autres revenus de sources autonomes	1 005 836	2 979 276	7 808 454	–	–	3 411 350	857 654	–	16 062 570	24 329 404
Revenus divers	3 513 167	–	–	–	–	75 958	–	–	3 589 125	740 887
Revenus tirés des services d'eau et d'égouts	–	–	–	44 845 378	–	–	–	–	44 845 378	45 592 250
Revenus des services énergétiques	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Apports d'autres entités	6 772	308 031	444 984	–	–	126 687	983 663	–	1 870 137	1 654 379
	153 266 929	3 287 307	8 253 438	44 845 378	–	3 613 995	1 841 317	–	215 108 364	217 089 481
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	12 134 651	48 288 381	19 973 861	10 659 762	1 620 601	7 056 437	4 379 851	–	104 113 544	108 228 789
Biens et services	12 205 600	5 380 827	8 189 352	15 581 301	2 104 283	9 684 283	3 096 230	–	56 241 876	59 072 973
Amortissement des immobilisations corporelles	7 995 171	–	14 576 916	16 977 003	–	247 163	1 333 657	–	41 129 910	40 617 244
Intérêts et frais bancaires	3 162 462	–	622 815	3 005 564	–	56 186	4 098	–	6 851 125	7 704 780
Perte des services énergétiques	–	–	–	–	–	–	–	4 039 000	4 039 000	10 046 000
	35 497 884	53 669 208	43 362 944	46 223 630	3 724 884	17 044 069	8 813 836	4 039 000	212 375 455	225 669 786
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE										
	117 769 045	(50 381 901)	(35 109 506)	(1 378 252)	(3 724 884)	(13 430 074)	(6 972 519)	(4 039 000)	2 732 909	(8 580 305)

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

23. Tableau consolidé du rapprochement de l'excédent (du déficit) accumulé

	Fonds de fonctionnement général \$	Fonds de capital général \$	Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts \$	Fonds de capital de la Régie des services publics d'eau et d'égouts \$	Fonds en fiducie \$	Entités contrôlées \$	Total \$
Excédent (déficit) au fonds pour l'année 2020, selon la <i>Loi sur la gouvernance locale</i>	(991 455)	22 692 781	969 036	42 976 414	(39 010)	(4 754 690)	60 853 076
Ajustements à l'excédent (au déficit) annuel pour 2020 selon les exigences de financement							
Excédent (déficit) de l'avant-dernier exercice	119 915	—	(486 000)	—	—	—	(366 085)
Écritures de régularisation, selon les NCSP	(18 377 136)	(46 838 917)	3 286 752	(29 117 266)	—	(10 479 061)	(101 525 628)
Amortissement	—	24 152 907	—	16 977 003	—	—	41 129 910
Remboursement du capital de la dette à long terme	14 913 751	—	6 368 000	—	—	—	21 281 751
Charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi	634 900	—	—	—	—	—	634 900
Charge de retraite	5 500 000	—	—	—	—	—	5 500 000
Amortissement des gains actuariels (pertes actuarielles)	1 600 000	—	—	—	—	—	1 600 000
Charge au titre des indemnités d'invalidité	(774 000)	—	—	—	—	—	(774 000)
Capital du budget de fonctionnement	2 600 000	—	5 500 000	—	—	—	8 100 000
Total des ajustements à l'excédent (au déficit) annuel pour 2020	6 217 430	(22 686 010)	14 668 752	(12 140 263)	—	(10 479 061)	(24 419 152)
Excédent (déficit) annuel pour 2020, selon les NCSP	5 225 975	6 771	15 637 788	30 836 151	(39 010)	(15 233 749)	36 433 924

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

24. Fonctionnement des entités contrôlées

	Commission Saint John Transit \$	Commission sur le stationnement de Saint John \$	Develop Saint John \$	Commission de Harbour Station \$	Commission du centre aquatique \$	Centre de commerce et des congrès \$
Total de l'actif	28 703 567	17 999 953	81 236 140	1 306 501	180 874	–
Total du passif	13 454 529	9 744 157	711 560	567 871	743 067	–
Excédent (déficit) accumulé	15 249 038	8 255 796	80 524 580	738 630	(562 193)	–
Total des revenus	3 008 880	2 816 058	255 219	1 589 757	1 256 540	147 751
Total des charges de fonctionnement	11 211 365	2 627 242	1 407 400	2 228 337	2 310 191	273 717
Excédent (déficit) annuel	(8 202 485)	188 816	(1 152 181)	(638 580)	(1 053 651)	(125 966)

	Saint John Energy \$	Lord Beaverbrook \$	Bibliothèque publique de Saint John \$	Fondation Jeux Canada \$	Données consolidées de 2020 \$	Données consolidées de 2019 \$
Total de l'actif	36 716 000	343 172	1 268 123	7 868 843	175 623 173	200 618 676
Total du passif	–	156 543	60 067	11 874	25 449 668	29 415 616
Excédent (déficit) accumulé	36 716 000	186 629	1 208 056	7 856 969	150 173 505	171 203 060
Total des revenus	–	75 149	90 646	477 238	9 717 238	39 959 855
Total des charges de fonctionnement	4 039 000	298 533	555 202	–	24 950 987	25 860 948
Excédent (déficit) annuel	(4 039 000)	(223 384)	(464 556)	477 238	(15 233 749)	14 098 907

Les entités susmentionnées sont incluses dans les états financiers consolidés. Les résultats de Saint John Energy sont inclus dans les états financiers consolidés au moyen de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

25. Rapprochement de l'insuffisance du financement à l'adoption des NCSP

Le 1^{er} janvier 2017, la Ville a adopté les NCSP. Par conséquent, certains passifs liés aux avantages sociaux ont dû être retraités pour refléter l'adoption de ces normes.

	Ententes spéciales de prestations complémentaires \$	Régime de retraite pour les employés souffrant de maladie du cœur et de lésions pulmonaires \$	Indemnités de retraite \$
Passifs au 31 décembre 2016 calculés à l'adoption des NCSP	1 035 500	5 133 600	4 517 400
Montant des passifs au 31 décembre 2016 financés au cours de l'exercice considéré	45 300	(1 134 600)	1 253 200
Solde à être financé au cours des prochains exercices	1 080 800	3 999 000	5 770 600

26. Événement postérieur à la date de clôture

Après la fin de l'exercice, le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié de pandémie l'apparition d'une souche du nouveau coronavirus (la « COVID-19 »), ce qui a entraîné la mise en place d'une série de mesures de santé publique et d'urgence pour lutter contre la propagation du virus. La durée et les répercussions de la COVID-19 sont inconnues à l'heure actuelle. Bien que la Ville ne soit pas en mesure d'estimer de manière fiable les répercussions, la durée ou la gravité de l'évolution de la situation pour le moment, elle ne s'attend pas à ce que son incidence financière ait un effet significatif sur les résultats financiers et la situation financière de la Ville au cours de périodes futures.

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

27. Autres renseignements sur les revenus et les charges

	Budget 2020 (non audité) (note 2) \$	2020 \$	2019 \$
REVENUS			
Autres revenus de sources autonomes			
Services de transport	12 657 794	7 808 454	11 882 285
Services de mise en valeur de l'environnement	3 301 681	3 411 350	6 085 926
Services de protection	2 870 027	2 979 276	3 229 252
Services gouvernementaux généraux	3 135 268	1 005 836	1 503 397
Services récréatifs et culturels	1 132 439	857 654	1 628 544
	23 097 209	16 062 570	24 329 404
Apports d'autres entités			
Services récréatifs et culturels	–	983 663	–
Services de transport	250 000	444 984	253 762
Services de protection	–	308 031	38 434
Services de mise en valeur de l'environnement	1 092 727	126 687	925 772
Services gouvernementaux généraux	–	6 772	436 411
	1 342 727	1 870 137	1 654 379
Transferts gouvernementaux aux fins d'investissement en immobilisations			
Société de développement régional	–	28 373 933	13 090 484
Infrastructure Canada — Financement de la taxe sur l'essence	–	2 299 211	2 512 951
Financement fédéral et provincial du traitement des eaux usées	–	1 173 523	2 204 137
APECA/SDR – Marché public	–	967 933	–
Autres	–	782 096	417 256
Infrastructure Canada — Approvisionnement en eau potable des petites collectivités	–	104 319	48 495 681
	–	33 701 015	66 720 509
Autres apports d'actifs aux fins d'investissement en immobilisations			
Biens donnés	–	–	1 225 004
Fédération canadienne des municipalités	–	–	923 767
Autres	–	–	54 030
	–	–	2 202 801

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

27. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2020 (non audité) (note 2) \$	2020 \$	2019 \$
DÉPENSES			
Services gouvernementaux généraux			
Services législatifs			
Conseil communal	549 067	466 686	478 157
Bureau du maire	218 130	175 715	190 070
	767 197	642 401	668 227
Directeur général			
Directeur général	800 584	743 498	673 380
Communications	573 547	491 451	388 016
Planification	503 224	403 336	536 453
	1 877 355	1 638 285	1 597 849
Services communs			
Évaluation foncière	1 367 705	1 390 789	1 366 162
Hôtel de ville	1 225 211	1 305 313	943 723
Assurance responsabilité civile	340 000	386 631	348 372
	2 932 916	3 082 733	2 658 257
Autres			
Amortissement	–	7 995 152	7 854 068
Autres	4 913 458	6 261 921	1 751 496
Systèmes et soutien informatiques	2 966 799	3 657 737	2 247 593
Frais de la dette	17 719 871	3 162 534	3 593 183
Avantages postérieurs à l'emploi	9 575 000	2 480 258	5 495 738
Finances	1 640 459	2 347 271	2 406 614
Ressources humaines	1 565 654	1 401 575	1 512 655
Gestion des matériaux	1 207 895	1 234 061	1 171 860
Avocat	795 948	845 788	656 969
Assurance	171 500	167 233	165 201
Greffier communal	605 438	560 923	569 140
Commission de services régionaux	20 000	20 012	37 474
	41 182 022	30 134 465	27 461 991
Total des services gouvernementaux généraux	46 759 490	35 497 884	32 386 324

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

27. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2020 (non audité) (note 2) \$	2020 \$	2019 \$
Services de protection			
Protection policière			
Activités policières	15 212 146	15 357 377	15 129 893
Enquêtes criminelles	4 645 588	4 489 301	4 570 677
Administration	2 185 830	2 283 066	1 995 988
Services de soutien	1 920 869	1 607 749	1 573 891
Postes et bâtiments	956 700	792 054	923 036
Véhicules	1 000 500	601 719	611 968
Services de détention	174 000	168 589	170 874
	26 095 633	25 299 855	24 976 327
Protection contre les incendies			
Activités de lutte contre les incendies	23 973 021	22 307 841	22 944 949
Prévention des incendies	866 034	796 114	842 833
Enquêtes sur les incendies	70 931	60 169	60 268
	24 909 986	23 164 124	23 848 050
Autres services de protection			
Centre de répartition d'urgence	2 583 013	2 765 484	2 547 815
Services d'inspection	1 061 368	950 738	934 812
Services d'application de la loi	413 596	387 029	434 824
Bâtiments dangereux	501 524	368 197	410 743
Mesures d'urgence	336 152	358 615	384 867
Normes minimales	285 085	283 921	264 241
Contrôle des animaux	91 244	91 245	89 632
	5 271 982	5 205 229	5 066 934
Total des services de protection	56 277 601	53 669 208	53 891 311

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

27. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2020 (non audité) (note 2) \$	2020 \$	2019 \$
Services de transport			
Travaux publics			
Amortissement	–	12 010 420	12 112 854
Chemins et trottoirs	17 000 822	11 013 541	13 208 362
Autres services de drainage	2 693 330	2 081 343	2 693 469
Éclairage des rues	999 159	937 187	949 174
Opérations municipales	625 296	586 521	504 727
	21 318 607	26 629 012	29 468 586
Ingénierie			
Ingénierie et systèmes de contrôle de la circulation	2 241 753	1 778 887	2 082 029
Transport	572 934	661 609	550 711
	2 814 687	2 440 496	2 632 740
Administration du stationnement			
Administration du stationnement	616 756	454 829	506 135
	616 756	454 829	506 135
Entités contrôlées à l'externe			
Commission Saint John Transit	10 210 003	11 211 365	13 254 104
Commission sur le stationnement de Saint John	4 636 835	2 627 242	2 943 867
	14 846 838	13 838 607	16 197 971
Total des services de transport	39 596 888	43 362 944	48 805 432

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

27. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2020 (non audité) (note 2) \$	2020 \$	2019 \$
Services publics d'eau et d'égouts			
Eau et eaux usées de Saint John			
Amortissement	–	16 977 003	16 562 363
Eau potable	15 658 000	13 282 700	14 107 169
Eaux usées	11 183 000	8 552 753	9 288 025
Charges fiscales	19 315 999	4 514 755	4 594 608
Eau industrielle	2 442 001	2 003 970	1 511 160
Gestion des infrastructures	822 000	724 774	702 471
Charges internes	910 000	167 675	185 823
Total des services publics d'eau et d'égouts	50 331 000	46 223 630	46 951 619
Services d'hygiène du milieu			
Service sanitaire	3 781 035	3 724 884	3 264 430
Total des services d'hygiène du milieu	3 781 035	3 724 884	3 264 430
Services de mise en valeur de l'environnement			
Recherche et planification			
Planification communautaire	1 716 242	1 527 657	1 459 226
Projet « Réussir et rester »	200 343	140 441	123 571
Plan SJ	121 345	–	53 648
	2 037 930	1 668 098	1 636 445
Administration et systèmes d'information géographique (« SIG »)			
Atelier de menuiserie	324 236	400 096	200 841
SIG	420 721	380 141	333 335
	744 957	780 237	534 176

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

27. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2020 (non audité) (note 2) \$	2020 \$	2019 \$
Développement économique			
Section commune du Market Square	2 488 248	2 490 900	2 506 897
Installations régionales	2 321 289	885 294	974 399
Développement économique régional	475 000	475 000	475 000
Réserve liée à la croissance	350 000	–	42 500
	5 634 537	3 851 194	3 998 796
Gestion immobilière			
Gestion des immeubles	1 476 376	1 990 931	2 030 414
Immobilier	275 891	252 332	262 074
	1 752 267	2 243 263	2 292 488
Autres services de mise en valeur de l'environnement			
Marché public	1 012 480	1 111 034	1 196 384
Tourisme	2 018 608	973 034	1 033 495
Développement communautaire	194 358	197 834	267 508
	3 225 446	2 281 902	2 497 387
Entités contrôlées à l'externe			
Commission du centre aquatique	–	2 310 191	2 882 411
Commission de TD Station	1 130 366	2 228 337	3 193 038
Develop Saint John	2 516 947	1 407 130	1 810 618
Centre de commerce et des congrès	925 054	273 717	928 574
	4 572 367	6 219 375	8 814 641
Total des services de mise en valeur de l'environnement	17 967 504	17 044 069	19 773 933

The City of Saint John
Notes complémentaires aux états financiers consolidés
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

27. Autres renseignements sur les revenus et les charges (suite)

	Budget 2020 (non audité) (note 2) \$	2020 \$	2019 \$
Services récréatifs et culturels			
Subventions culturelles			
Autres subventions culturelles	1 535 615	1 089 572	1 281 063
	1 535 615	1 089 572	1 281 063
Parcs			
Services généraux liés aux parcs	2 310 698	1 748 643	1 891 702
Rockwood Park	571 447	393 244	575 602
	2 882 145	2 141 887	2 467 304
Services communautaires			
Services récréatifs et parcs	259 186	241 769	228 906
Parcs et terrains de jeux	313 565	226 680	208 259
P.R.O. Jeunesse	124 940	79 810	109 863
	697 691	548 259	547 028
Autres services récréatifs et culturels			
Sports et loisirs	3 411 120	2 831 737	3 638 307
Amortissement	–	1 333 657	1 274 812
Centres communautaires	663 842	378 236	677 854
Services culturels	124 110	113 991	103 284
	4 199 072	4 657 621	5 694 257
Entités contrôlées à l'externe			
Bibliothèque publique de Saint John	–	555 202	583 322
Aréna Lord Beaverbrook	–	298 533	441 468
Fondation Jeux Canada	–	(477 238)	(463 705)
	–	376 497	561 085
Total des services récréatifs et culturels	9 314 523	8 813 836	10 550 737
TOTAL DES DÉPENSES	224 028 041	208 336 455	215 623 786